

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche, relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 19 novembre 2025 portant maintien du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2018-17 créant l'Unité Mixte de Recherche U 1247 et nommant Monsieur Mickael NAASSILA directeur ;

Vu la décision n° 2023-540 renouvelant l'Unité Mixte de Recherche U 1247 ;

Vu la décision n° 2025-205 renouvelant l'Unité Mixte de Recherche U 1247 ;

Vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée dans sa séance CSS4 du 05 au 07 mai 2025 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 30 juin au 02 juillet 2025 ;

DECIDENT :

Article 1 : L'Unité Mixte de Recherche U 1247 intitulée « Groupe de Recherche sur l'Alcool & les Pharmacodépendances » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2030.

Article 2 : Monsieur Mickael NAASSILA est prolongé dans ses fonctions de Directeur de l'Unité jusqu'au 31 décembre 2030.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2026.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Didier SAMUEL



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE



Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne

Pr Denis POSTEL